



RéCapiTuLons

Comité Technique Local

Du 04 octobre 2016

Rapprochement Enregistrement SPF

Le dossier qui nous a été présenté comprenait beaucoup de lacunes ([voir notre déclaration en ligne](#)). Nous sommes intervenus sur plusieurs points techniques. L'impact du passage au paiement sur états et le non enregistrement des promesses de vente a certes vu le flux des actes déposés baisser mais le stock reste important : 400 actes en moins, donc 2 mois de gagnés mais 6 000 actes en stock. L'apurement des retards récurrents à l'Enregistrement ne pourra être assuré qu'avec un réel effort supplémentaire allant au-delà des 2 renforts à demeure. Les collègues souhaitant par ailleurs que ce soient les renforts connaissant déjà les tâches qui soient affectés en priorité. Concernant, les paiements fractionnés/différés, le stock restera géré au SIE, car « trop difficile à transférer avec la responsabilité du comptable ». Argument très étonnant, à notre connaissance, les fusions de service n'ont pas posé de tels « cas de conscience ». Sur la forme, il aura fallu batailler en séance pour obtenir une fiche d'impact de cette fusion. La directrice, visiblement allergique à la fiche d'impact, a annoncé qu'elle n'en ferait pas, car ce n'était pas une restructuration « importante ». Nous lui avons répondu que c'est la fiche d'impact qui définit si une restructuration est importante ! Dans la fiche DG, la fiche d'impact n'est pas en option, elle doit être fournie. **En fin de CTL, la Direction a annoncé qu'une fiche d'impact serait établie début 2017. On aura alors des précisions sur fonctionnalités de Fidji.**

Cette fusion de service nous est vendue comme un simple aménagement fonctionnel : les pôles enregistrements sont aujourd'hui « adossés » à un SIE, principalement pour des questions comptables, demain ils seront « adossés » aux SPF. La migration applicative de Moorea vers Fidji est un prétexte technique pour dissoudre à terme les enregistrements dans un « gros » SPF. La proximité supposée des missions est un autre argument pour cette évolution, bien que les publics accueillis soient assez différents : les pôles enregistrement travaillent beaucoup avec les particuliers et les entreprises, les SPF voient pour l'essentiel des notaires. **On aurait très bien pu transformer les services enregistrements en services de pleine compétence.** Cela a bien été fait pour le PELP ou le PRS. Le but est donc bien de noyer les missions enregistrements dans les missions publicités foncières. La mutualisation du travail sera très rapidement imposée à commencer par l'accueil du public qui sera commun.

Le SPF-E se mettra en place au premier mai 2017 à Saint-Nazaire et au premier septembre 2017 pour Nantes.

Votes	Contre : CGT (3 voix) – Solidaires (3) - CFDT (2) - FO (2)
-------	---

Plan de prévention 2016 - Duerp

La direction nous a recensé les actions engagées suite au Duerp (plus d'une vingtaine). L'information importante est que le bilan des importantes restructurations nantaises va être lancé. **L'intersyndicale a interpellé Mme PY pour savoir si elle comptait intervenir dans le dossier de l'amiante au Tripode.** Celle-ci a répondu qu'elle ne ferait rien, car ce n'était pas de son ressort mais de celui du secrétariat général et que d'autre part, ce n'était pas un point à discuter en CTL mais en CHSCT. Bien évidemment, nous ne partageons pas cette position

d'autant plus que les directions représentées au CHSCT 44 se contentent d'un service que l'on peut qualifier de minimum, et que, sur ce dossier, la DGFIP n'a pas une attitude exemplaire. Force est de constater que notre numéro un local n'a pas l'intention d'agir quand bien même des agents sous sa responsabilité sont concernés au premier chef. Elle laissera bien obligeamment le travail d'information auprès des agents aux organisations syndicales. Il semblerait que Mme PY a une version toute personnelle du rôle d'une responsable d'administration.

Expérimentation de l'accueil sur RDV

Le projet est de rendre l'accueil sur RDV l'unique mode de réception dans les services. L'expérimentation concerne les 2 SIE de St Nazaire, le SIP Pornic et le SIP Nantes Sud.

L'outil de gestion mis à disposition du service permettra au chef de service de faire un paramétrage fin : plages horaires concernées, durée du RDV, ... Il s'agit au passage d'éviter au maximum les déplacements physiques en réglant les questions avant tout par téléphone. L'utilisateur doit donner ses coordonnées pour qu'un contre appel puisse éviter les RDV inutiles, avec réponses par téléphone. L'idée est aussi d'éviter les doubles déplacements faute d'avoir tous les documents lors du RDV initial. Lorsqu'il existe, le service accueil peut récupérer la mission de l'accueil sur RDV. La vraie nouveauté c'est que l'utilisateur peut prendre RDV lui-même à son initiative sur la plate-forme en ligne [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) (si on lui ouvre l'accès), ou par un service tiers (Centre De Contact, accueil, trésorerie).

La CGT ne peut qu'apprécier la volonté d'améliorer la qualité de l'accueil, on ne peut qu'être pour, mais nous sommes toujours dans la problématique du plus de travail avec moins de moyens. La gestion des RDV (contre appels, planning, temps passé en RDV) représente bien une tâche supplémentaire. Sur les conditions d'accueil, la gestion des boxes reste posée. Une fois encore, le dispositif présenté en CTL n'est pas encore vraiment « calé ». Et on rappelle que ce n'est pas l'outil qui fait le travail !

Bilan de la campagne IR 2016

Le document de la direction balaye les principaux faits de cette campagne. Comme nous l'avons dit dans [notre déclaration introductive](#) : « tout va très bien Mme la marquise ». Au passage, les chiffres d'affluence très contrastés d'une année sur l'autre, avec des évolutions d'affluence contradictoires selon les sites, rendent difficile un bilan. Cela n'empêche pas la direction de conclure que l'affluence du public est en baisse. Ce qui se traduit par la formule « accueil physique maîtrisé », sans doute parce qu'en baisse ! Nous, avec les mêmes chiffres, on arrive plutôt à une hausse de la fréquentation, sans doute une histoire d'interprétation... La direction a conclu qu'il y avait encore un travail important pendant la campagne mais « dans la sérénité ». Par ailleurs, le prélèvement à la source va complexifier le travail des services, mais pas question pour autant de stopper l'hémorragie des emplois. De l'aveu de Mme PY, le **nouveau process créera de l'activité pour nos services, et « c'est pour cela que nous avons 500 suppressions d'emplois en moins pour 2017 »**. Youpi ! Elle nous a aussi annoncé que la **DRFIP 44 supprimera quand même des emplois en SIP, SIE et trésoreries mixtes.**

Vos représentant-es CGT lors de ces CTL :

Franck MAINGUY - Pôle ICE Nantes

Jean-Frédéric BOESWILLWALD - SIP Nantes

Marielle ARTEAUD – PRS Nantes

Pierre-Yves GRELIER – Pôle ICE Nantes

Christophe BEDU - SIE Nantes

Patricia Masson – SIP Nantes Nord

N'hésitez pas à nous contacter



Contacter la CGT

- ▶ Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margue
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>